

***PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
27 JANVIER 2014***

L'an deux mil quatorze, le 27 janvier à 19 heures 00 à la Mairie, le Conseil Municipal d'OBARENTZEN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur René MATHIAS, Maire.**

**Membres présents** : BRETZ Daniel, FRANTZ Nicole, HEGY Nicole, BURGART Martine,, BRENDLE Bernard, HEBDING Gérard, ANTONY Patricia, REYMANN Jean-Michel, MULLER Jean-Louis, WERTHE Christian, ZUMBIEHL Joseph, MEYER Théo, ANTONY Hubert, JAEGGY Martin

**Membres absents excusés** :

**Pouvoirs** :

**Secrétaire de Séance** : Mme HEGY Nicole

**Date de la convocation** : 27 janvier 2014

***La séance est ouverte à*** : 19 heures 00

M le Maire sollicite l'autorisation des membres du Conseil Municipal de rajouter deux points à l'ordre du jour : numérotation des maisons Lotissement les Cerisiers, Affaire WOLFF Georges

**Ordre du Jour** :

- Approbation du compte rendu de la séance du 21/10/2013
- Délégation de signature
- Autorisation de signature (notaire)
- Acquisition de terrain
- ONF 2014
- Chasse (permissionnaire)
- Fixation de tarif pour enlèvement de dépôts sauvages
- Divers

**1° APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

*Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu de la séance du 21 octobre 2013 à l'unanimité,*

**2° DELEGATION DE SIGNATURE**

*Le Maire informe :*

*La délégation de signature n'a pas été utilisée.*

**3° AUTORISATION DE SIGNATURE (Notaire)**

*Le Maire expose :*

*Dans le cadre de la rétrocession de la voirie du Lotissement les Bleuets il convient de d'autoriser M le Maire à signer l'acte notarié.*

*Le notaire chargé de la rédaction de l'acte de cession est Me GABRIEL dont l'étude est sise à NEUF-BRISACH.*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'autoriser M le Maire à signer l'acte de rétrocession.*

**4° ACQUISITION DE TERRAIN**

*Le Maire expose :*

*Le terrain ainsi que la maison sise au n° 29 de la rue Principale cadastré Section N°1 Parcelles N° 54 & 55 d'une contenance de 12,28 ares font l'objet d'une vente. Il serait de l'intérêt de la collectivité d'acquérir ces parcelles afin d'y créer un parking pour l'école.*

*Le prix fixé par la propriétaire est de 140 000 euros. Un compromis de vente à d'ores et déjà été signé pour ce montant. Ce compromis deviendra caduc si le Conseil Municipal en décide différemment.*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident d'autoriser le Maire à procéder à l'acquisition de ces terrains et autorisent la signature de tous documents afférents à cet achat.*

**5° ONF 2014**

*Le Maire expose :*

*Comme chaque année l'ONF propose les plans de coupe 2014 ainsi que les différents travaux à effectuer dans le cadre de la préservation et de la maintenance de la forêt communale soumise.*

*Cette année les travaux s'élèvent à 3 090 euros HT (entretien du parcellaire, détournage dans les peuplements, traitement des lots de bois de chauffage), les recettes sont estimées à 5 380 euros HT pour les coupes à façonner et à 950 euros HT pour les ventes sur pied.*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent le plan de coupe ONF 2014 à l'unanimité.*

**6° CHASSE (permissionnaire)**

*Le Maire expose :*

*M PONTON Roger adjudicataire du Lot de chasse n° 1 demande l'agrément d'un nouveau permissionnaire M BIEHLER Jean-Claude en remplacement de M GROSSMANN Bruno démissionnaire.*

*Le dossier complet a été déposé en Mairie (copie du permis de chasse, de la CNI, justificatif de domicile et extrait du Casier Judiciaire).*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent la nomination du nouveau permissionnaire pour le lot de chasse N° 1 à l'unanimité.*

**7° FIXATION DE TARIF POUR ENLEVEMENT DE DEPOT SAUVAGE**

*M le Maire expose :*

*Suite à un dépôt sauvage sur le ban de la commune, nous avons été informés par la Brigade Verte de la possibilité d'instaurer un tarif pour l'enlèvement des dépôts sauvages lorsqu'il est possible de retrouver le contrevenant.*

*Après délibération les membres du Conseil Municipal décident de fixer le tarif à 1 500 euros à l'unanimité.*

**8° NUMEROTATION LOTISSEMENT LES CERISIERS**

*M le Maire expose :*

*Suite au dépôt de permis de construire 3 logements collectifs de 4 appartements déposé par la SCI les Cerisiers il convient de procéder à la numérotation des habitations.*

*Après délibération les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer les numéros comme suit :*

- *MEYER Oliver 1, rue des Pommiers*
- *DA MOTA David 3, rue des Pommiers*
- *1<sup>er</sup> bloc 5, rue des Pommiers*
- *2<sup>nd</sup> bloc 7, rue des Pommiers*
- *3<sup>ème</sup> bloc 6, rue des Pommiers*

*Avec dans chaque bloc A, B, C, D.*

**9° AFFAIRE WOLFF GEORGES**

*Le Maire expose :*

*M WOLFF Georges n'habitant plus la commune M le Maire souhaite que le terrain communal sur lequel est posée la baraque soit restitué à la commune. Dans un premier temps nous avons obtenu l'accord de l'intéressé pour sortir définitivement de la maison et permettre sa destruction avec une compensation financière de 3000 euros, tenant compte des derniers travaux effectués.*

*Le maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal de mandater un notaire ou un huissier pour l'exécution de la restitution, en vue d'une démolition immédiate.*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal accordent la compensation financière à M WOLFF Georges et autorisent M le Maire à mandater un huissier ou notaire.*

**10° DIVERS**

*Affaire WOLFF RIETH + courrier GARTEISER*

*Le montant de la quête contre le cancer 2013 est de 2627, 90 euros.*

*M le Maire présente le logiciel « cimetière » par un power point, et précise que la société Com'Est nous enverra prochainement un devis.*

*M MEYER Théo donne à M le Maire un devis pour une saleuse.*

*M Christian WERTHE annonce la création d'une maison de la nature celle-ci gérée par une association sera essentiellement ouverte aux écoles, et particuliers et traitera de différents thèmes sur la nature.*

*La séance est levée à : 20 heures 45 minutes*

### **Ordre du Jour :**

- Approbation du compte rendu de la séance du 21/10/2013
- Délégation de signature
- Autorisation de signature (notaire)
- Acquisition de terrain
- ONF 2014
- Chasse (permissionnaire)
- Fixation de tarif pour enlèvement de dépôts sauvages
- Numérotation SCI les Cerisiers
- Affaire WOLFF Georges
- Divers

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>FONCTION</i>	<i>SIGNATURE</i>	<i>PROCURATION</i>
<i>MATHIAS</i>	<i>René</i>	<i>Maire</i>		
<i>HEBDING</i>	<i>Gérard</i>	<i>1<sup>er</sup> Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Hubert</i>	<i>2<sup>ème</sup> Adjoint</i>		
<i>BRENDLE</i>	<i>Bernard</i>	<i>3<sup>ème</sup> Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Patricia</i>	<i>CM</i>		
<i>BRETZ</i>	<i>Daniel</i>	<i>CM</i>		
<i>BURGART</i>	<i>Martine</i>	<i>CM</i>		
<i>FRANTZ</i>	<i>Nicole</i>	<i>CM</i>		
<i>HEGY</i>	<i>Nicole</i>	<i>CM</i>		
<i>JAEGGY</i>	<i>Martin</i>	<i>CM</i>		
<i>MEYER</i>	<i>Théo</i>	<i>CM</i>		
<i>MULLER</i>	<i>Jean-Louis</i>	<i>CM</i>		
<i>REYMANN</i>	<i>Jean-Michel</i>	<i>CM</i>		
<i>WERTHE</i>	<i>Christian</i>	<i>CM</i>		
<i>ZUMBIEHL</i>	<i>Joseph</i>	<i>CM</i>		